

**Arrêté du 10 avril 2013 portant nomination à une commission régionale d'inscription  
et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes  
NOR : JUSC1307558A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 ;*

*Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;*

*Vu l'arrêté du 20 avril 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Colmar;*

*Vu l'arrêté du 17 novembre 2011 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Colmar;*

*Vu les arrêtés du 20 février et du 20 novembre 2012 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Colmar;*

*Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes d'Alsace, en date du 15 février 2013 ;*

*Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Colmar, en date du 20 février 2013 ;*

*Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Colmar et du procureur général près ladite cour, en date du 11 mars 2013 ;*

*Vu les propositions du ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur, en date du 2 avril 2013 ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Colmar :

En qualité de président

M. Jean-Luc VALLENS, président de chambre à ladite cour, titulaire.

M. Adrien LEIBER, conseiller à ladite cour, suppléant.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Marc NOEL, président de section à la chambre régionale des comptes d'Alsace, titulaire.

M. Philippe BUZZI, premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Alsace, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Charles GOYET, professeur de droit privé à l'université de Strasbourg, titulaire.

M. Michel STORCK, professeur de droit privé à l'université de Strasbourg, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Bernard GASTINGER, vice-président au tribunal de grande instance de Colmar, titulaire.

M. Jean-Luc FASSIER, président de la compagnie des juges consulaires des tribunaux des départements du Rhin et de la Moselle, titulaire.

Mme Isabelle MENDI, vice-président au tribunal de grande instance de Mulhouse, suppléante.

Mme Martine RIVET, vice-président au tribunal de grande instance de Strasbourg, suppléante.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Gilbert GARAGNON, directeur départemental des finances publiques du Haut-Rhin, titulaire.

Mme Isabelle MORGAT, responsable du pôle « Gestion fiscale » à la direction départementale des finances publiques du Haut-Rhin, suppléante.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Thierry LIESENFELD, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Colmar, titulaire.

M. Yannick FLACH, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes commissaire aux comptes de Colmar, suppléant.

#### **Article 2**

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 10 avril 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et  
par délégation,  
La sous-directrice du droit économique,

**Aude AB-DER-HALDEN**